

Communiqué de presse

La Banque Cantonale du Jura victime d'une fraude en 2010

Porrentruy, le 27 avril 2011. La Banque Cantonale du Jura communique avoir été victime d'une fraude dans le courant de l'automne 2010 portant sur un montant de l'ordre de CHF 440'000. –. Cette fraude est liée à l'encaissement, par une personne munie d'un faux document d'identité, d'un chèque volé. L'affaire a été transmise à la police.

La somme en cause a été intégralement provisionnée dans les comptes 2010. Cette affaire n'aura dès lors aucune incidence négative sur les résultats de l'exercice 2011. Par ailleurs, la banque a encore renforcé ses mesures de contrôle afin de prévenir la répétition de tels cas.

Malgré ce préjudice qui malheureusement relève des risques opérationnels de l'activité bancaire, rappelons que la BCJ a réalisé d'excellents résultats 2010. Le bénéfice net de 8,3 millions de francs est même le plus élevé de son histoire et permet de proposer à l'Assemblée générale du 28 avril 2011 un dividende de 5,1 millions de francs, en augmentation de 10 %.

Contact:

Serge Voisard, responsable communication & marketing

Tél.: 032 465 13 68

E-mail: serge.voisard@bcj.ch

Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange) afin de respecter les règles de publicité événementielle issues du Règlement de cotation émis par celle-ci.